

## **CONCOURS «SHAPE TON ÉTÉ» par Breuvages Shape inc.**

**Règlements de participation du 10 mai 2021 à 12h au 16 août 2021 à 23h59.**

1. Le commanditaire du concours est Breuvages Shape inc., ci-après appelé « Commanditaire » ou « Shape ».

### **2. Conditions de participation au concours**

Ce concours s'adresse exclusivement aux résidents du Québec, qui ont atteint l'âge de la majorité. Ne peuvent participer à ce concours les employés, les représentants et les mandataires du Commanditaire de même que toute personne de la famille immédiate d'une des personnes susmentionnées ou avec qui l'une ou l'autre des personnes susmentionnées est domiciliée. Sont également exclus du concours les employés, représentants et mandataires (i) du Fournisseur de prix, (ii) d'une agence de publicité ou de promotion du Commanditaire ou du Fournisseur de prix, ou (iii) de toute autre entreprise engagée dans le développement, la production ou la distribution de matériel pour ce concours, de même que toute personne de la famille immédiate d'une de ces personnes ou avec qui l'une ou l'autre de ces personnes est domiciliée.

### **3. Endroit où le public doit participer au concours**

Aucun achat requis pour participer au concours « SHAPE TON ÉTÉ ». Pour participer, il suffit au participant de se rendre sur la plateforme Facebook ou Instagram (que ce soit à partir d'un navigateur web, d'une application mobile ou autrement) pendant la Période du concours (telle que définie ci-dessous) pour :

- S'abonner à la page de Shape (sur Facebook ou sur Instagram).
- Avoir aimé la publication du concours apparaissant sur la page de Shape (sur Facebook ou sur Instagram).
- Avoir commenté la publication du concours apparaissant sur la page de Shape (sur Facebook ou sur Instagram).

Limite d'une participation par personne et par compte Instagram/Facebook.  
Un compte Instagram/Facebook ne peut être utilisé par plus d'un participant.

### **4. Période du concours**

Ce concours débute le 10 mai 2021 à midi et se termine le 16 août 2021 à 23h59 (la « Période du concours »). Il y aura 4 tirages au total. Les tirages au sort seront effectués une fois par mois, soit le 17 mai, le 14 juin, le 12 juillet et le 17 août chez Breuvages Shape inc. soit au 400-485 rue McGill, Montréal QC, H2Y 2H4. Les prix seront tirés parmi les personnes ayant complété l'ensemble des étapes de participation visées au paragraphe 3 ci-dessus au cours de la période du concours. Les personnes gagnantes seront contactées par Breuvages Shape inc. par l'entremise de la plate-forme Facebook ou Instagram dans les quatre (4) jours suivant le tirage au sort et elles devront répondre aux critères d'admissibilité mentionnés au paragraphe 8 ci-dessous. Les noms des personnes gagnantes seront également affichés sur le Facebook et le Instagram de Shape.

## **5. Description de la méthode d'attribution**

Les chances que la participation d'un participant soit sélectionnée au hasard dépendent du nombre de participations enregistrées et reçues conformément au paragraphe 3 ci-dessus.

## **6. Nombre et description détaillée des prix offerts.**

Il y aura 4 tirages d'une glacière au logo de Shape remplie de 16 canettes Shape de 355 mL (les saveurs peuvent varier). Une valeur totale de 100\$ par prix.

- 7.** En participant au concours, vous convenez d'accepter le prix tel que décrit au point 6, lequel ne pourra être transféré, modifié ou échangé contre une somme d'argent ou tout autre bien ou service. AUCUNE SUBSTITUTION DE PRIX N'EST PERMISE, SAUF À LA DISCRÉTION DU COMMANDITAIRE OU DU FOURNISSEUR DE PRIX. LE COMMANDITAIRE ET LE FOURNISSEUR DU PRIX SE RÉSERVENT LE DROIT DE REMPLACER N'IMPORTE QUEL PRIX PAR UN PRIX DE VALEUR ÉQUIVALENTE OU SUPÉRIEURE SI, POUR UNE RAISON OU UNE AUTRE, UN PRIX NE POUVAIT ÊTRE ACCORDÉ COMME DÉCRIT. LES PRIX NE SONT NI TRANSFÉRABLES NI MONNAYABLES EN TOUT OU EN PARTIE.
- 8.** Afin d'être déclarée gagnante et de réclamer son prix, toute personne dont le nom a été sélectionné au hasard devra, en plus de se conformer aux critères d'admissibilité ainsi qu'au règlement officiel du concours :
  - a) Être jointe par Instagram ou Facebook par le Commanditaire ou ses représentants dans les quatre (4) jours suivants le tirage au sort, effectué à la date mentionnée au point 4 ;
  - b) Avoir accepté le prix, tel que décrit au point 6, qui ne pourra être transféré, modifié ou échangé contre une somme d'argent.
  - c) Répondre correctement, sans aide et dans un temps limité, à une question d'habileté mathématique, qui lui sera posée par message privé sur Instagram par le Commanditaire ou ses représentants à un moment mutuellement convenu.
  - d) Avoir rempli et signé un formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité et l'avoir retourné à Shape Breuvages inc. dans le délai indiqué dans la lettre accompagnant le formulaire.
- 9.** La remise d'un prix est assujettie à la vérification de l'admissibilité du gagnant et à la conformité de la participation au présent règlement. Le prix sera livré à la personne gagnante une fois que la vérification de leur admissibilité et de la conformité de leur participation aura été effectuée, incluant la réponse avec succès à la question d'habileté mathématique. Tout participant sélectionné dont l'admissibilité, en vertu du présent règlement, ne peut être confirmée sera disqualifié. Le Commanditaire se réserve le droit de communiquer avec un participant par téléphone afin de valider son admissibilité ou tout autre aspect pertinent au concours.
- 10.** Si un participant sélectionné ne peut être joint dans un délai de quatre (4) jours, ne répond pas avec succès à la question d'habileté mathématique ou ne respecte pas toute autre exigence du présent règlement, il sera disqualifié et perdra le prix. Le Commanditaire pourra, à sa seule et absolue discrétion (i) tirer au sort un autre participant admissible avec qui il pourra tenter de communiquer et qui, à son tour, sera soumis aux mêmes règles de qualification, ou (ii) ne pas sélectionner de nouveau gagnant.

11. Le Commanditaire du concours se réserve le droit de suspendre, d'annuler ou de modifier le Concours en tout temps, sous réserve de l'approbation de la Régie des alcools, des courses et des jeux, s'il détermine que, pour quelque raison que ce soit, le Concours ne peut se dérouler comme planifié au départ ou pour toute autre raison qui compromettrait l'équité ou l'intégrité du Concours.
12. Le nom de la personne gagnante du prix pourra être transmis par la poste à toute personne qui en fera la demande, en joignant une enveloppe préaffranchie à son envoi. Les demandes doivent être adressées à **Shape Breuvages inc. | Concours Shape ton été** 400-485 rue McGill, Montréal QC, H2Y 2H4.
13. En participant ou en tentant de participer au présent concours, toute personne dégage de toute responsabilité le Commanditaire, le Fournisseur du prix, toute compagnie, société, fiducie ou autre entité juridique contrôlée par ou liée à l'un de ceux-ci, leurs agences de publicité et de promotion, leurs employés, représentants et mandataires et toute autre personne impliquée de près ou de loin avec le présent concours (les « bénéficiaires ») relativement au mauvais fonctionnement de toute composante informatique, de tout logiciel ou de toute ligne de communication, relativement à la perte ou à l'absence de communication réseau ou relativement à toute transmission défectueuse, incomplète, incompréhensible ou effacée par tout ordinateur ou tout réseau et qui peut limiter pour toute personne la possibilité de participer au concours ou l'en empêcher. Les bénéficiaires se dégagent aussi de toute responsabilité pour tout dommage ou toute perte pouvant être causés, directement ou indirectement, en tout ou en partie, par le téléchargement de toute page Internet ou de tout logiciel, et par la transmission de toute information visant la participation au concours. Sans limiter la généralité de ce qui précède, les bénéficiaires ne garantissent d'aucune façon que la plate-forme Facebook et Instagram de Shape ainsi que tout autre site lié au concours, le cas échéant, sera accessible ou fonctionnel sans interruption pendant la durée du concours ou qu'il sera exempt de toute erreur.
14. En participant ou en tentant de participer au présent concours, toute personne dégage de toute responsabilité les bénéficiaires pour tout dommage qu'elle pourrait subir et renonce à tout jamais à réclamer aux bénéficiaires toute compensation ou intenter contre les bénéficiaires toute action ou invoquer toute cause d'action de quelque nature que ce soit, en lien avec (i) sa participation ou tentative de participation au concours, (ii) toute interruption ou mauvais fonctionnement des services postaux qui retarderaient ou empêcheraient la livraison du prix une fois qu'il a été expédié par Shape Breuvages inc., ou (iii) de l'acceptation ou de l'utilisation de son prix.
15. Le participant sélectionné pour le prix reconnaît qu'à compter de la remise du prix, les obligations liées à celui-ci deviennent la responsabilité des fournisseurs de services et de produits composant le prix.
16. Les fabricants et distributeurs des prix, leurs divisions, filiales et compagnies affiliées ne sont pas impliquées de quelque façon que ce soit dans la gestion ou l'administration du présent concours.
17. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.
18. Le concours n'est en aucune façon géré, endossé, administré ou parrainé par Facebook ou Instagram. Toute question, plainte et tout commentaire au sujet du

concours doit être soumis à l'Organisateur du concours et non à Facebook et Instagram. Facebook et ses sociétés affiliées, administrateurs, dirigeants, agents et employés ne sont pas responsables de toute réclamation en lien avec l'organisation de ce concours.